



le journal du débat

Interview

« De la discussion jaillit la lumière ! »



Le projet de contournement autoroutier de Toulouse fait l'objet d'un débat public en Haute-Garonne du 4 septembre au 22 décembre 2007.

Rencontre avec Claude Bernet, président de la Commission particulière (CPDP) chargée d'organiser ce débat.

Pourquoi un débat public sur le contournement autoroutier de Toulouse ?

Parce que c'est la loi, et parce que c'est utile !

La loi de 2002 sur la démocratie de proximité organise la participation du public à l'élaboration des grands projets, comme les autoroutes, les liaisons ferroviaires nouvelles, les barrages etc.

Il faut se poser deux questions :

- Faut-il réaliser ce contournement ?
- Et si oui, comment, par l'est ou par l'ouest, loin ou près de l'agglomération, avec ou sans prolongement au sud ?

A ce stade, toutes ces questions sont ouvertes.

Comment, en pratique, peut-on faire participer le public ?

Le débat public durera 4 mois, du 4 septembre au 22 décembre.

Il commencera par une solide information : le maître d'ouvrage - la Direction régionale de l'équipement de Midi-Pyrénées - a préparé un dossier complet, qui est mis en ligne sur Internet, dès le 4 septembre. Pour le consulter, tapez :

www.debatpublic-contournement-toulouse.org

Renvoyez gratuitement le coupon réponse au dos du journal et recevez toute l'information sur le Contournement autoroutier de Toulouse.

« Ce qui se conçoit bien... »

Vous pourrez venir vous exprimer lors de 16 réunions publiques, ouvertes à tous, dans toute l'aire métropolitaine, de Toulouse à Montauban, d'Albi à Auch, de Carbonne à Castelnau-dary, de Paulhac à Labège*.

Et, dans une région experte en nouvelles technologies, il fallait organiser le débat sur Internet. En ouvrant le site du débat, vous pourrez :

- poser des questions, demander des informations complémentaires,
- exprimer votre opinion, qui sera conservée et publiée,
- dialoguer avec des experts indépendants et avec le maître d'ouvrage,
- débattre entre vous.

Vous pourrez venir
vous exprimer lors de 16
réunions publiques.

Pour leur part, les institutions, collectivités territoriales, chambres consulaires, associations, syndicats, entreprises, déposeront, si elles le souhaitent, des contributions qui seront également publiées sur le site du débat.

La Commission particulière du débat public, composée de 5 personnes, neutres et indépendantes par définition, organise le débat et en note soigneusement les résultats : en février, elle en dressera le compte rendu ; ensuite, le maître d'ouvrage aura 3 mois pour dire, très officiellement, quelles conséquences il en tire.

Au fond de vous, M.le Président, pensez-vous qu'un débat tel que celui-ci puisse influencer sur la décision finale ?

Oui. C'est la première fois que le projet de contournement autoroutier sort des bureaux d'études et des débats de spécialistes, c'est la première fois qu'il est, en quelque sorte, exposé à la lumière.

On ne peut pas se lancer dans un tel projet sans se demander :

- comment il pourrait améliorer les transports à Toulouse et autour de Toulouse,
- quels effets il aurait sur l'aménagement du territoire de l'aire métropolitaine,
- s'il s'inscrit dans le développement durable et respecte l'environnement.

Si nous savons conduire ensemble un débat de qualité, nous en saurons plus, à la fin de cette année, dans ces 3 domaines essentiels. Nous aurons ainsi contribué à faire prendre une décision mieux éclairée. Cela mérite un effort !

*voir le calendrier au dos du journal.



Les membres de la Commission particulière sont :

Claude Bernet : *Président, Inspecteur général de l'agriculture.*

Michèle Bordenave : *Expert Foncier et agricole, membre de la Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs Adour-Gascogne.*

Didier Corot : *Paysagiste, membre de la Fédération Française du Paysage, membre du Conseil scientifique régional de protection de la nature de la région PACA.*

André Etchelecou : *Professeur à l'Université de Pau, spécialiste de l'aménagement du territoire et Président du Conseil scientifique du Parc National des Pyrénées.*

Cécile Valverde : *ancienne Secrétaire générale d'un établissement public de formation supérieure toulousain.*

Contact : CPDP - 8 esplanade Compans Cafarelli
Immeuble Atria - 31000 Toulouse - Tél. 05 62 30 51 06 • Fax. 05 62 30 50 00
contact@debatpublic-contournement-toulouse.org

...s'énonce clairement »

Nicolas Boileau



Information

Toutes les formes de participation

Afin que tous les habitants du territoire concerné par l'éventualité de construction d'un contournement autoroutier de Toulouse puissent être informés mais aussi s'exprimer, différents points de rencontre et outils relationnels, tous interactifs, sont prévus.

Les réunions publiques : chacun peut y assister pour s'informer et s'exprimer dans l'esprit de l'échange démocratique. Référez-vous à leur calendrier au dos de ce journal.

Les Cahiers d'acteurs : c'est là que les acteurs représentatifs (collectivités, chambres consulaires, associations...) expriment leur point de vue sur le projet.

L'exposition itinérante : présente dans des lieux accessibles à tous, les grandes caractéristiques du projet et les modalités du débat.

Le Journal du Débat : rend compte chaque mois du déroulement du débat, du calendrier des réunions publiques et de l'essentiel des avis adressés à la Commission particulière.



Internet : Sur le site www.debatpublic-contournement-toulouse.org, découvrez l'ensemble des informations relatives au déroulement du débat public, lisez l'actualité du débat en temps réel, exprimez-vous grâce à des forums permanents et des chats ponctuels, posez toutes vos questions, prenez connaissance des enjeux et caractéristiques du projet (dossiers techniques, études d'impact téléchargeables).



cndp
Commission particulière
du débat public
Contournement
autoroutier de Toulouse

Coupon - réponse

>>> Je souhaite **RECEVOIR GRATUITEMENT :**

- les numéros suivants du journal du débat public
- le dossier de présentation du projet :
en version imprimée **OU** sur CD-Rom
- les cahiers d'acteurs au fur et à mesure de leur parution

>>> Je souhaite **POSER CETTE QUESTION :**

.....
.....
.....

Nom Prénom

Adresse

Code postal Commune

Téléphone Courriel

Les rendez-vous à ne pas manquer

Durant les 4 mois du débat auront lieu 16 réunions publiques dans 6 départements ; des réunions générales pour débattre de l'ensemble du projet et des réunions thématiques pour apporter un éclairage et débattre d'un aspect particulier du projet. Dès lors chacun aura l'opportunité de s'y exprimer pour une saine confrontation des points de vue.

>> 9 réunions générales :

- Toulouse** : jeudi 13 septembre - Centre des congrès Pierre Baudis - 20h00
Auch : jeudi 20 septembre - Salle du Mouzon - 19h00
Albi : mardi 25 septembre - Salle de Pratgraussals - 19h00
Foix : jeudi 04 octobre - Salle polyvalente - 19h00
Carbonne : mardi 09 octobre - Salle des fêtes - 19h00
Castelnaudary : jeudi 18 octobre - Scène des 3 Ponts - 19h00
Montauban : mardi 23 octobre - Salle Eurythmie - 19h00
Paulhac : jeudi 25 octobre - Salle des fêtes - 19h00
Toulouse : jeudi 20 décembre - Centre des congrès Pierre Baudis - 20h00

>> 7 réunions thématiques :

- Blagnac - Transports dans l'aire métropolitaine**
 mercredi 19 septembre - Salle Odysseus - 19h00
Puylarens - Lien avec la liaison Toulouse-Castres
 mardi 16 octobre - Salle Polyvalente - 19h00
Castres - Aménagement durable du territoire
 mardi 13 novembre - Salle Gérard Philippe - 19h00
Sorèze - Environnement et paysages
 jeudi 15 novembre - amphithéâtre de l'abbaye - 19h00
Gimont - Aménagement durable du territoire
 mardi 20 novembre - Salle culturelle - 19h00
Cadours - Environnement et paysages
 jeudi 22 novembre - Foyer communal - 19h00
Labège - Transports dans l'aire métropolitaine
 mercredi 28 novembre - Diagona, amphithéâtre - 19h00



Rendez-vous sur
 le T'chat du débat public
 le 27 septembre 2007
 ouvert à tous

• Directeur de la publication : Claude Bernet • Conception-Rédaction : Campardou Communication • Crédit photos : Frédéric Scheiber - Pierre Boillon - Christian Gabolde - Barthe/JupiterImages - Cndp • Impression : Fot • Document imprimé sur papier recyclé • Toutes les encres et les vernis utilisés sont certifiés d'origine végétale. Les eaux de mouillage des machines, les plaques, les produits de développement et les chutes de papier sont recyclés • Ce document est diffusé sous film recyclable •



cndp

Commission particulière

du débat public
 Contournement
 autoroutier de Toulouse

LETTRE

20 g

Validité du 01 09 07
 au 28 02 08



COMMISSION PARTICULIÈRE DU DÉBAT PUBLIC
 CONTOURNEMENT AUTOROUTIER DE TOULOUSE
 AUTORISATION 55342
 31689 TOULOUSE CEDEX 6